

Mon interpellation au Ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention sur la politique globale de prévention en santé

Ma question au Ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, Frédéric Valletoux :

« Monsieur le Ministre, chers collègues,

Tout d'abord, je tiens à remercier le collègue Cyril Isaac-Sibille d'avoir permis ce débat, qui est très important.

La politique de prévention en santé a connu un développement important ces dernières années, tant par les moyens dédiés, comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Ministre, que par l'implication croissante d'un nombre accru d'acteurs (les collectivités locales, l'assurance maladie, les structures professionnelles dédiées, les établissements de santé, les acteurs des soins primaires, les associations, les assureurs et mutuelles, etc). Toutefois, malgré un effort public significatif en termes d'effectifs et de ressources mobilisées, le rapport de la Cour des comptes de novembre 2021 sur la politique de prévention en santé souligne que les résultats obtenus au niveau national sont éloignés de leurs cibles et les performances d'autres pays comparables.

Du côté des acteurs, ces derniers sont éclatés, comme nous l'avons évoqué. Chacun œuvre avec détermination, mais de manière isolée, sans concertation, en silo. Il y a une approche par l'âge, des professionnels qui centrent leurs intérêts sur les enfants - je tiens d'ailleurs à saluer la PMI -, d'autres ont la charge les salariés, d'autres encore s'occupent des personnes âgées avec la prévention des chutes, par exemple. Il existe aussi une approche par le genre, une approche qui m'est chère, en tant que féministe, ou encore sur des pathologies spécifiques.

Ces différents intervenants œuvrent de façon dispersée à différentes actions de prévention comme le dépistage organisé, la vaccination, la lutte contre les addictions, l'incitation à bien se nourrir, à faire du sport, à veiller aux facteurs environnementaux et l'attention à la santé mentale.

Ces constats ont été faits par les comités que j'ai réunis dans ma circonscription de la Drôme. Je me suis rendue compte qu'il y a une vraie maturation et une sensibilité des citoyens à cette question. Il est donc temps de mettre en place une politique de prévention santé véritablement globale.

Ma question est simple, Monsieur le Ministre : vous êtes le chef d'orchestre au niveau national, mais qui sera l'interlocuteur au niveau territorial ? Sera-ce l'hôpital, le médecin traitant, la CPAM ? Comment pouvons-nous décloisonner ces actions pour les centrer sur le bienfait apporté aux citoyens ? Comment évaluons-nous les coûts et mesurons-nous les effets de ces actions ? »